CONSEIL COMMUNAL DU 5 MARS 2007

MEMO

SEANCE PUBLIQUE

1. AINÉS. Mise en place d'un conseil consultatif des aînés - Décision de principe

Tenant compte de la correspondance reçue de Monsieur le Ministre Courard, Ministre des Affaires Intérieures et de la Fonction Publique concernant la mise en place d'un conseil consultatif des aînés, le Conseil prend une décision de principe.

- 2. ADMINISTRATION Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal Approbation POINT RETIRE
- 3. ADMINISTRATION Télévesdre Désignation de 2 délégués habilités à représenter la commune aux assemblées générales

Suite aux élections du 08 octobre 2006, désignation par le Conseil communal, et pour la présente législature, de 2 délégués habilités à représenter la commune aux assemblées générales.

4. ADMINISTRATION – Centre Culturel Régional de Verviers - Désignation de 2 délégués habilités à représenter la commune aux assemblées générales

Suite aux élections du 08 octobre 2006, désignation par le Conseil communal, et pour la présente législature, de 2 délégués habilités à représenter la commune aux assemblées générales.

5. BATIMENTS COMMUNAUX - Travaux de désamiantage dans les bâtiments communaux de La Reid - Approbation du Cahier Spécial des Charges

Dans le cadre de sa politique de saine gestion des bâtiments communaux et étant donné les rapports amiantes établis par le service des travaux, le Conseil communal approuve le cahier spécial des charges pour effectuer les travaux de désamiantage à l'Hôtel de ville de La Reid.

6. BATIMENTS COMMUNAUX - Travaux de désamiantage dans les bâtiments de l'Hôtel de Ville de Theux - Approbation du mode de passation des marchés, fixation d'un crédit budgétaire et approbation du Cahier Spécial des Charges

Dans le cadre de sa politique de saine gestion des bâtiments communaux et étant donné les rapports amiantes établis par le service des travaux, le Conseil communal approuve le mode de passation des marchés, fixe un crédit budgétaire et approuve le cahier spécial des charges pour effectuer les travaux de désamiantage à l'Hôtel de ville de Theux.

7. BATIMENTS COMMUNAUX - Parc animalier de La Reid - Remplacement de la tuyauterie et travaux divers de rénovation du chauffage du logis - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire - Approbation.

Dans le cadre des travaux de renouvellement des tuyauteries de la boucle de chauffage et de remplacement de certains radiateurs au logis du Parc animalier, il y a lieu d'ouvrir le crédit budgétaire de 4.850 euros TVAC prévu afin de pouvoir conclure des marchés de travaux, de fournitures et de services, destinés à ces travaux

8. BATIMENTS COMMUNAUX - Théâtre l'Autre Rive - Aménagement d'un système de climatisation dans la salle de spectacle - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire - Approbation.

Dans le cadre des travaux d'aménagement d'un système de climatisation dans la salle de spectacles du Théâtre de l' Autre rive, il y a lieu d'ouvrir le crédit budgétaire de 15.000 euros TVAC prévu afin de pouvoir conclure des marchés de travaux, de fournitures et de services, destinés à ces travaux

9. BATIMENTS SCOLAIRES - Ecole communale de Polleur - Remplacement de la chaudière - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire - Approbation.

Dans le cadre des travaux de remplacement de la chaudière à l'école communale de Polleur, il y a lieu d'ouvrir le crédit budgétaire de 7.500 euros TVAC prévu afin de pouvoir conclure des marchés de travaux, de fournitures et de services, destinés à ces travaux.

10.BOIS COMMUNAUX.- Triage n° 130.- Lieu-dit: Fagne St Remacle.- Compartiment 117, parcelles 1 et 2.- Demande de modification du mode de jouissance.- Approbation.

L'acceptation par le collège communal du projet de construction d'un 'parcours-aventures' au parc animalier, dans une partie de deux parcelles communales soumises au régime forestier, implique dans les faits une modification du mode de jouissance de ces partie de parcelles , en vertu de la législation, le conseil sollicite, auprès de la division de la nature et des forêts, une modification du mode de jouissance, à savoir une vocation sociale et de loisirs au lieu d'une vocation de production forestière.

11.CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE - Règlement d'ordre intérieur des organes délibérants du CPAS – Approbation

En application de la loi du 8 juillet 1976 organique des C.P.A.S. et plus précisément son article 40, le règlement d'ordre intérieur des organes délibérants du C.P.A.S. est soumis au Conseil communal pour approbation.

12. CONSEIL COMMUNAL : Jeton de présence - Modification - Approbation POINT RETIRE

13.ESPACE JEUNESSE - Rapport d'évaluation du Plan de Prévention et de Proximité 2006 – Approbation

L'administration communale a développé un plan de prévention de proximité quadriennal subsidié par la Région Wallonne, ce plan de prévention a été évalué positivement par l'espace jeunesse et doit être approuvé par le Conseil communal

14. FABRIQUE D'EGLISE DE BECCO.- Bugdet de l'exercice 2006 - Rectification – Avis

Emet un avis favorable à l'approbation de la rectification du présent budget :

 Recettes
 7 508,66

 Dépenses
 7 508,66

 Exédent
 0

15. FABRIQUE D'EGLISE DE BECCO.- Budget de l'exercice 2007.- Avis

Emet un avis favorable à l'approbation du présent budget :

Recettes 6 113,77 Dépenses 6 113,77 Exédent 0

16.INFRASTRUCTURES SPORTIVES - FC La Reid - Construction de vestiaires au FC La Reid - Approbation du cahier spécial des charges, de l'estimation et fixation du mode de passation du marché.

Vu la décision de renoncer au marché initial sur base d'une subvention Région Wallonne, aujourd'hui réaffectée à un autre projet, le Conseil communal approuve le nouveau cahier spécial des charges relatif à la construction de nouveaux vestiaires et l'estimation totale au montant de 294.294 euros TVAC.

17.INTERCOMMUNALE - AQUALIS - Désignation de 5 délégués habilités à représenter la commune

Suite aux élections du 08 octobre 2006, désignation par le Conseil communal, et pour la présente législature, de 5 délégués habilités à représenter la commune auprès de l'intercommunale AQUALIS dont elle est affiliée.

18.MARCHES PUBLICS – Délégation au Collège communal pour les marchés relatifs à la gestion journalière de la Commune

Délégation du conseil communal au collège communal pour les marchés relatifs à la gestion journalière de la commune, délégation nécessaire au bon fonctionnement des services.

19. MARCHE DE FOURNITURE - Menuiserie - Fourniture d'une raboteuse dégauchisseuse mortaiseuse et d'une toupie - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché

Le Conseil communal souhaite acquérir, en remplacement d'une machine devenue vétuste, une raboteuse dégauchisseuse mortaiseuse pour le service Menuiserie. Le cahier spécial des charges, l'estimation et le mode de passation du marché sont soumis à l'approbation du Conseil communal.

20.PATRIMOINE.- Aliénation de l'immeuble sis à Theux, place du Perron, 14.- Décision définitive sur la vente et projet d'acte.- Approbation

Le cahier spécial des charges relatif à la concession d'exploitation prévoit la possibilité pour le concessionnaire d'acquérir le bien pendant les 4 premières années, au prix indexé, et M. René GERARD, auquel la SPRL Le Perron a cédé le contrat de concession de droit d'exploitation, a levé l'option d'achat.

21. PATRIMOINE.- Convention entre la SA Fenris et la Commune relative au financement de la construction d'un parcours-aventures au parc animalier.- Approbation

Depuis le 15 mars 2002, la commune a attribué la concession de l'exploitation du parc à gibier de La Reid à FENRIS SA. Le concessionnaire du parc animalier a réalisé divers investissements pour plusieurs centaines de milliers d'euros et a soumis au collège communal un nouveau projet de 'parcours-aventures'.Le but de cette activité est la découverte de la forêt à travers un parcours en hauteur, d'arbre en arbre, à réaliser de façon plus ou moins sportive selon ses envies et capacités physiques. Aucune subvention régionale n'ayant pu être obtenue pour cet investissement, le conseil approuve une convention ayant pour but d'aider le concessionnaire à pouvoir construire ce 'parcours-aventures', via une avance de fonds couvrant le montant de l'investissement, à rembourser en dix ans, tout en préservant les intérêts de la Commune

22.PATRIMOINE.- Location à ferme des parcelles cadastrées Theux, 3^{ième} division, section C n° 119 E6,119G15pie, 119K10pie et 119V11pie.- Durée du bail.- Ratification de la décision du collège communal du 26 janvier 2007

Il appartient au Conseil communal de décider de procéder à la location à ferme de tel bien et d'en fixer les conditions, dans le cas présent, la durée du bail n'avait pas encore été déterminée par le Conseil communal.

23.PATRIMOINE.- Location à ferme des parcelles cadastrées Theux, 3^{ième} division, section .D n° 754 T2 pie, 754L2, 785 Dpie et section E n° 8Npie - Décision formelle et conditions.- Approbation

Il appartient au Conseil communal de décider de procéder à la location à ferme de tel bien et d'en fixer les conditions.

24.PATRIMOINE.- Location à ferme des parcelles cadastrées Theux, 3^{ième} division, section D n° 1129 C partie.-Décision formelle et conditions.- Approbation

Il appartient au Conseil communal de décider de procéder à la location à ferme de tel bien et d'en fixer les conditions.

25. PATRIMOINE.- Location à ferme des parcelles cadastrées Theux, 3^{ième} division, section C n°1705 A, 1704/02M, 119K10 pie, 119 M15, 120Hpie, 119H8 et section E n° 46G.- Décision formelle et conditions.- Approbation Il appartient au Conseil communal de décider de procéder à la location à ferme de tel bien et d'en fixer les conditions.

26.PATRIMOINE.- Demande de soustraction du régime forestier et aliénation de la parcelle cadastrée Theux, 3^{ième} division, section C n° 119 L13 en lieu-dit "Vieux Pasay".- Décision de principe sur la vente.- Approbation

Le Conseil communal sollicite une soustraction du régime forestier de cette parcelle boisée et délibère sur le principe de la vente du bien immeuble concerné et en arrête les modalités.

27.PATRIMOINE.- Location par bail à loyer d'une partie de l'immeuble La Boverie, 3.- Décision formelle et fixation des conditions.- Approbation

En vertu de l'article L-1122-30 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, c'est au conseil communal qu'il revient de décider de soumettre tel bien à la location.

28.PATRIMOINE.- Location par bail commercial d'un excédent de voirie sis en bordure de l'avenue Félixx Deblon - Décision formelle et fixation des conditions.- Ratification de la décision du collège communal du 26 janvier 2007

Il appartient au Conseil communal de décider de procéder à la location par bail commercial de tel bien et d'en fixer les conditions.

29. SERVICE INCENDIE: Commissionnement d'un Chef de Corps temporaire – Prolongation

Prolongation pour la période du 01/05/07 au 31/10/07 du commissionnement de Pierre BOUFFA en qualité de Chef de Corps temporaire au SRI Theux.

30. VOIRIE - Rue de la Hoëgne - Réalisation d'un accotement - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.

Le Conseil approuve le cahier spécial des charges portant sur l'aménagement d'un accotement devant les nouveaux immeubles construits rue de la Hoëgne.

HUIS CLOS

31.ADMINISTRATION - Fondation rurale de Wallonie - Commission locale de développement rural - Renouvellement du quart communal - Désignation des membres effectifs et suppléants

Suite aux changements intervenus après les élections du 08 octobre 2006, il y a lieu de procéder au renouvellement des membres constituant le quart communal au sein de la Commission Locale de Développement Rural. Le Conseil Communal désigne trois membres effectifs et trois membres suppléants.